

Commission de Gestion et de Vérification des Comptes de la Ville de Delémont (CGVC)

Rapport d'activités de la CGVC pour l'année 2014

À l'attention du bureau du Conseil de Ville

Madame la Présidente, Messieurs

La Commission de Gestion et de Vérification des Comptes de la Ville de Delémont vous présente un aperçu de son activité au cours de l'année 2014.

Généralités

La CGVC se compose de 9 membres avec droit de vote plus un membre avec droit consultatif.

En 2014 ont siégé:

Président	M. Ribeaud	PS
Vice-président	P.-A. Fleury	PDC
Membres	P. Chételat	PLR
	M. Macchi	PS
	J.-P. Miserez	PCSI
	K. Chevrolet	PDC
	P. Berthold	PDC
	M.- Cl. Grimm	CS-POP-Verts,
	P. Stanic	CS-POP-Verts
Membre consultatif	D. Baettig	UDC
Secrétaire	Françoise Galeuchet	

La CGVC contrôle l'organisation, la gestion et le fonctionnement de l'administration communale. Son cahier des charges a été modifié afin des tenir compte des statuts du FRED en vigueur dès 2015.

La collaboration tant avec les autorités politiques qu'avec les membres de l'administration communales a été bonne.

La commission a tenu 9 séances ordinaires et deux séances spéciales (FRED et Finances) en 2014.

1 Rapports réglementaires

Comme chaque année la CGVC a analysé les comptes de la commune, ceux du FRED et le fonctionnement de l'administration communale. Elle a établi trois rapports qui confirment que globalement la commune est bien gérée. Les objets ayant requis une attention particulière sont traités spécialement.

La CGVC a examiné le décompte de la restauration et de l'adaptation de la Villa Vermeille. Les dépassements du crédit voté par le CV ont été payés par des prélèvements sur le Crédit-cadre 2012-2016 de Fr 1'050'000.- pour l'entretien des bâtiments communaux. Pour compenser ces prélèvements, nous avons demandé et obtenu une rallonge de Fr. 230'000 de ce crédit cadre, afin d'éviter que, faute de moyens, l'entretien des bâtiments ne soit négligé.

Bâtiments patrimoine financier: comment les loyers des bâtiments loués mais qui n'apparaissent pas dans les comptes sous 0850 sont-ils comptabilisés ? Exemple le bâtiment rue des Granges 8 qui appartient à la commune et qu'elle occupe ne figure pas dans les comptes. Une amélioration de la gestion comptable de ces objets est nécessaire.

Comptes du FRED: le rendement net global des investissements de 4,9% est nettement inférieur à la moyenne (pondérée) des caisses de pensions dont Swisscanto connaît les performances 2013. Les placements à l'étranger (€) ont montré leurs limites. Le degré de couverture passe de 92.1 % à 94.2 % en 2013, il aurait été de 96.6 % sans le changement de taux technique (voir ci-dessus).

La CGVC est d'avis que le cahier des charges de la police municipale doit être actualisé. Il est souhaitable que le Conseil communal l'entreprenne rapidement dès que le parlement aura fixé les tâches de la police cantonale. Lors d'une séance avec la CGVC, M. le maire exprime le même avis. D'autres questions sont évoquées: faut-il modifier la règle de domiciliation et rétablir la « délégation à la circulation » ?

2 Questions particulières

Parc éolien de Delémont

Suite à la crise qui a éclaté fin 2013 autour du développement de l'énergie éolienne à Genève (présidence des SIG, contrat avec Enova) la CGVC a souhaité comprendre l'état du projet éolien à Delémont et ses implications financières et judiciaires (droits, accès aux données).

Les conventions passées entre la commune de Delémont et les propriétaires terriens pour la mise à disposition de parcelles afin d'y ériger des éoliennes viennent à échéance fin 2017. La commune a reçu 100'000.- dont 90'000 ont été versés à la caisse générale. La commune de Delémont détient les droits d'utilisation du site pour l'éolien, les SIG n'a pas le droit de se retirer sans l'avis de la ville de Delémont et les contrats signés ne peuvent pas passer à une société privée. La commune est toujours intéressée à ce projet dont le sort dépend des SIG, de la Confédération et du Canton.

Statuts du FRED

Le 24 mars, M. Portmann, actuaire du FRED propose une modification des statuts du FRED, qui est de la compétence du CV et sur laquelle Mme Collarin nous a demandé un avis avant le 15 mai. La CGVC a trouvé la présentation de M. Portmann du 24 mars incomplète et difficile d'accès, d'où de nombreuses interrogations. La CGVC dans une lettre à Mme Collarin, demande que le CV puisse faire un choix entre deux scénarios: soit continuer avec la primauté des prestations (PP), en précisant les mesures d'assainissement requises, ou de passer à la primauté des cotisations (PC) comme le recommande le Comité.

La prise en compte de la pénibilité a été discutée mais la CGVC a décidé de ne pas poursuivre cette option qui n'existait pas antérieurement (contrairement au Canton où la police est dotée d'un régime particulier) et qui compliquerait la gestion du FRED.

La CGVC a demandé et obtenu en annexe des statuts un règlement transitoire pour gérer les droits acquis. Le changement de primauté, accepté par la majorité, facilite les calculs, augmente la transparence mais ne résout pas automatiquement la question du degré de couverture. La position de la CGVC a été exposée au cours de la séance du 27 octobre du CV.

Finances communales: structure / imputation / remboursement / dette

Afin de mieux comprendre les paramètres financiers, notamment ceux en rapport avec l'autofinancement et les méthodes de contrôles, la CGVC a organisé une séance blanche avec Mme Saunier qui révise depuis quelques années les comptes. La séance était ouverte aux membres de la commission des finances ainsi qu'à un membre de chaque parti représenté au CV.

Remplacement de LARIX

L'outil de gestion informatique central des finances communales, LARIX, devra être remplacé début 2017. Il y a deux raisons principales de remplacer LARIX, la société EPSILON qui l'a développé l'abandonne et la nécessité de mettre en place le modèle comptable harmonisé 2 (MCH 2) dès 2017.

Un calendrier pour le remplacement de LARIX a été établi, le 1er janvier 2018, est la date buttoir pour se mettre aux normes.

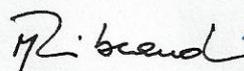
Gestion du personnel

Un cas particulier a fait l'objet d'un suivi par une délégation de deux membres.

Commission de Gestion et de Vérification des Comptes

Le Président

Le Vice-président



M. Ribeaud



P.-A. Fleury

Avril 2015

Distribution :

Madame Jeanne Beuret, Présidente du Conseil de Ville

Madame E. Cuttat, chancelière